

VAIO se mobilise aux côtés d'ACTION INNOCENCE



Afin de soutenir les efforts de sensibilisation et de prévention de l'association ACTION INNOCENCE, Sony met en place un dispositif de partenariat au double objectif :

- **Donner de la visibilité à l'action de l'association ACTION INNOCENCE** au travers d'une mise en avant des logos ACTION INNOCENCE sur ses documents commerciaux VAIO (brochures et fiches produits des VAIO CS) et sur ses principaux sites Internet www.sony.fr, <http://vaio.sony.fr/> et www.sonystyle.fr. Le kit « *Comment bien utiliser Internet* » développé par ACTION INNOCENCE sera également relayé au travers de ces supports. La mise à disposition de l'ensemble de ces éléments de communication est prévue pour le 15 octobre 2008.
- **Aider financièrement ACTION INNOCENCE** au travers d'une opération qui se déroulera du 1^{er} novembre au 31 décembre 2008 : pour tout achat par le consommateur final d'un ordinateur portable VAIO série CS sur cette période, Sony reversera à l'association ACTION INNOCENCE 5€ par produit vendu.

VAIO et ACTION INNOCENCE : un partenariat naturel

Christophe Lapacz, Chef de Groupe Marketing VAIO commente : « *Depuis deux ans, nous commercialisons une gamme ordinateurs portables destinés aux jeunes, dont la particularité est d'être déclinée en différentes couleurs. Ces produits rencontrent un vif succès auprès des 10-18 ans qui s'équipent dans la plupart des cas d'un ordinateur pour la première fois. Avec ACTION INNOCENCE, nous avons donc décidé de lier nos efforts de communication et de prévention à notre nouvelle gamme VAIO CS toute en couleurs, dont les jeunes sont particulièrement friands* ».

L'explosion des technologies de l'information et des outils micro-informatiques ouvre une nouvelle ère d'opportunités d'apprentissage et de divertissements pour les générations futures mais comporte également un certain nombre de risques liés à l'usage même de ces nouveaux produits. En commercialisant des ordinateurs VAIO, Sony souhaite contribuer à cette révolution en tant qu'entreprise citoyenne.

Être une entreprise citoyenne fait partie intégrante de l'éthique de Sony. Cela passe par un engagement de l'entreprise au respect et à la préservation de la planète (voir le programme Sony des « 3 P » sur sony.fr, rubrique Sony Eco) mais aussi par une implication dans son environnement social afin de favoriser un usage responsable de ses produits.

Avec la démocratisation des ordinateurs portables s'est développé le multi-équipement des ménages Français. En d'autres termes, chaque membre d'une même famille s'équipe progressivement de son ordinateur propre. Les enfants n'échappent pas à cette tendance.

like.no.other*

*incomparable

L'équipement des enfants se fait d'ailleurs de plus en plus tôt, et notamment à l'entrée du collège, c'est-à-dire vers 11-12 ans. C'est à cet âge que les jeunes entrent véritablement dans le réseau mondial de l'Internet, cette formidable source d'information et de divertissement planétaire. Mais c'est aussi à cette période de leur vie, parce qu'ils aspirent à plus d'autonomie, qu'ils sont les plus exposés aux multiples risques liés à l'Internet : l'exposition involontaire à des images violentes, morbides, à caractère pornographiques, les manipulations psychologiques, l'incitation à la violence, l'exhibition de son intimité... sans oublier le risque d'une rencontre avec une personne mal intentionnée.

Présentation de Sony VAIO et ACTION INNOCENCE

Sony commercialise en France depuis 10 ans des ordinateurs portables et de bureau sous la marque VAIO. La gamme des ordinateurs VAIO a été à l'origine de plusieurs innovations majeures dans l'univers micro-informatique, contribuant à démocratiser l'usage de la micro-informatique auprès de différents publics, des professionnels mobiles aux technophiles en passant par les femmes et les jeunes : commercialisation en 1998 du 1er ordinateur ultra-portable de moins de 1,5kg, introduction de la technologie d'écrans X-Black LCD dès 2001, création des ordinateurs de bureau « tout en un » en 2003, lancement du premier ordinateur avec lecteur Blu-ray intégré en 2006, déclinaison d'une gamme d'ordinateurs en plusieurs couleurs destinés aux femmes et aux jeunes (séries C1 et CR et CS).

ACTION INNOCENCE France est une association créée en juin 2003 et dont la mission est de contribuer à préserver l'intégrité et la dignité de l'enfant sur Internet.

Pour ce faire, ACTION INNOCENCE entreprend des actions :

- de prévention : intervention dans les établissements scolaires effectuées par des psychologues,
- de sensibilisation : par de grandes campagnes auprès du grand public,
- de lutte contre le trafic de fichiers pédopornographiques en collaboration avec les services de police et de gendarmerie en Europe,
- de concertation avec les institutions et les pouvoirs publics sur la régulation d'Internet.

Contacts presse

Véronique Fima
ACTION INNOCENCE France
Tel : 01 41 05 05 33
vff@actioninnocence.org
www.actioninnocence.org

Marion Poitrial
Sony France
Tel : 01 55 90 31 03
marion.poitrial@eu.sony.com
www.sony.fr

À propos de Sony

Sony fabrique et conçoit des produits audio, vidéo, informatiques et des solutions de communication destinés aux marchés mondiaux grand public et professionnels. Avec ses activités liées aux domaines de la musique, de la photo, des jeux vidéo et du commerce en ligne, Sony est idéalement positionné pour devenir l'une des plus grandes marques mondiales grand public. Sony a enregistré un chiffre d'affaires annuel consolidé de 55,83 milliards d'Euros (8 296 milliards de yens) pour l'exercice fiscal clos le 31 mars 2007, et la société emploie approximativement 163 000 personnes dans le monde.

En Europe, le chiffre d'affaires annuel consolidé de Sony s'élève à 13,71 milliards d'Euros (2 038 milliards de yens) pour l'exercice fiscal clos le 31 mars 2007. Sony Europe, dont le siège social est situé au Sony Center, Potsdamer Platz à Berlin, est responsable de tous les produits électroniques européens de la marque et a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 9,12 milliards d'Euros sur la même période.